



Assemblée générale

Distr. générale
3 mars 2006
Français
Original: anglais

Comité de l'information

Vingt-huitième session

24 avril-5 mai 2006

Ordre du jour provisoire, annotations et programme de travail

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour et programme de travail.
3. Déclaration du Président.
4. Admission de nouveaux membres.
5. Déclaration du Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information.
6. Débat général.
7. Examen des rapports présentés par le Secrétaire général.
8. Célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse.
9. Groupe de travail à composition non limitée du Comité de l'information.
10. Examen et adoption du rapport que le Comité présentera à l'Assemblée générale à sa soixante et unième session.



Annotations et programme de travail

24 avril 2006

Ouverture de la session

La session sera ouverte par le Président du Comité de l'information.

Adoption de l'ordre du jour et programme de travail

L'ordre du jour provisoire a été établi sur la base de consultations entre les membres du Bureau du Comité de l'information.

Déclaration du Président

Le Président s'adressera au Comité à la séance d'ouverture.

Admission de nouveaux membres

Le Comité examinera les demandes d'admission au Comité de l'information.

Déclaration du Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information

Le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information s'adressera au Comité à sa séance d'ouverture pour lui présenter un tableau actualisé des activités du Département et lui rendre compte de l'application des recommandations énoncées dans les résolutions 60/109 A et B de l'Assemblée générale, en date du 8 décembre 2005.

24-26 avril 2006

Débat général et examen des questions de fond¹

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la poursuite de la rationalisation du réseau des centres d'information des Nations Unies (A/AC.198/2006/1)

Rapport du Secrétaire général sur la modernisation et la gestion intégrée des bibliothèques de l'Organisation des Nations Unies : nouvelles orientations stratégiques (A/AC.198/2006/2)

Rapport du Secrétaire général sur le site Web de l'ONU : évolutions et progrès récents en ce qui concerne la parité entre les langues officielles (A/AC.198/2006/3)

Rapport du Secrétaire général sur l'efficacité des produits et activités d'information des Nations Unies : bilan de trois ans d'évaluation (A/AC.198/2006/4)

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Département de l'information (A/AC.198/2006/5)

27 avril-4 mai 2006

Groupe de travail à composition non limitée du Comité de l'information

Le Secrétariat aura besoin de 48 heures pour assurer la parution du projet de rapport du Comité dans toutes les langues officielles.

3 mai 2006**Célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse**

L'Assemblée générale, par sa décision 48/432 du 20 décembre 1993, a proclamé le 3 mai Journée mondiale de la liberté de la presse. Le Département de l'information organisera une table ronde pour célébrer la Journée mondiale. Cette table ronde n'est pas une réunion officielle du Comité de l'information.

5 mai 2006

Examen et adoption du rapport que le Comité présentera à l'Assemblée générale à sa soixante et unième session.

Notes

¹ Le libellé ci-après des subdivisions du point de l'ordre du jour consacré au débat général s'inspire de la résolution 34/182 de l'Assemblée générale, en date du 18 décembre 1979 :

- a) Promotion de l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication plus juste et plus efficace, destiné à renforcer la paix et la compréhension internationale et fondé sur la libre circulation et une diffusion plus large et mieux équilibrée de l'information;
 - b) Poursuite de l'examen des politiques et activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, compte tenu de l'évolution des relations internationales et des impératifs de l'instauration du nouvel ordre économique international et d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication;
 - c) Évaluation et suivi des efforts déployés et des progrès réalisés par le système des Nations Unies dans le domaine de l'information et de la communication.
-